

Avis de constitution

SOCIETE « ASTA ET DICKO » en abrégé « ASDI »

Siège ABIDJAN, Cocody 2 Plateaux, 7è Tranche, NON
LOIN DE LA PHARMACIE 7EME TRANCHE ; Lot 3057, Ilot
253 ; 0100 BPM 1014 CIDEX 03 0100, Lot 3057, Ilot 253

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/07/2025, et enregistrés le 01/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASTA ET DICKO » en abrégé «
ASDI »

Objet :

- Distribution de produits pétroliers ;
- Négoce ;
- Commerce général ;
- Achat et vente en ligne ;
- Immobilier

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, Cocody 2 Plateaux, 7è Tranche, NON LOIN DE LA PHARMACIE 7EME TRANCHE ; Lot 3057, Ilot 253 ; 0100 BPM 1014 CIDEX 03 0100, Lot 3057, Ilot 253

Dirigeant(s) Mlle COULIBALY ASSITA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04566 du 12/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56217/GTCA/RC/2025 du 12/09/2025

